



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières se réjouit d'avoir un ministre du secteur économique à Trois-Rivières

Trois-Rivières, le 24 avril 2014 – La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCITR) se réjouit que la Mauricie ait un accès direct au cabinet du Premier Ministre grâce à la nomination du député de Trois-Rivières, monsieur Jean-Denis Girard, à titre de ministre délégué aux petites et moyennes entreprises, à l'allègement réglementaire et au développement économique régional. Non seulement s'agit-il d'un ministre trifluvien issu du milieu des affaires, mais il s'agit, d'autant plus, d'une fonction à caractère économique vital pour notre région, durement éprouvée. Du point de vue de la Chambre, c'est un message d'espoir qui est ainsi lancé aux gens d'affaires mauriciens par le nouveau gouvernement.

« Les PME d'aujourd'hui qui constituent près de 80 % du tissu économique québécois, sont les grandes entreprises de demain » affirme monsieur Gaétan Boivin, président de la CCITR. « Dans cet esprit, nous croyons qu'il est crucial de créer les conditions favorables à leur épanouissement ainsi qu'au développement d'une réelle culture entrepreneuriale en Mauricie » ajoute celui-ci. « Qu'il s'agisse de soutien logistique et matériel, de réseautage, de transmission du savoir, d'accompagnement et autres, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières est heureuse que le ministre responsable de la région soit également ministre de la PME. Cela permettra assurément le développement d'outils et de services concrets, pertinents et efficaces, adaptés à la réalité des gens d'affaires locaux, pour faire croître les entreprises de Trois-Rivières, la Mauricie et l'ensemble du Québec » conclut-il.

- 30 -

Source :
Caroline Beaudry, directrice générale
CCITR | 819 375-9628

Pour entrevue :
Gaétan Boivin, président
CCITR | 819 375-9628